CHAMPIONNAT DE FRANCE
JEUNES FUNBOARD

INSTRUCTIONS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

JEUNES FUNBOARD
DU 26 au 31 octobre 2026
GRADE 3

COUPE DE FRANCE
Slalom Foil
DU 26 au 31 octobre 2026
GRADE 4

Organisés par le CDV de l'Aude

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

ENGIE
PARTENAIRE OFFICIEL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCVSW 60.1.(a)

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [SP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle est une pénalité standard sans instruction du comité ou du jury.

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile pour le Slalom en Windsurf (RCVSW).

1.2 L'annexe T «conciliation » s'applique.

1.3 *[DP]* Identification des 3 premiers aux classements généraux

Pour chaque classe ou série donnant lieu à l'attribution d'un titre de Champion/ne de France, les trois planches avec le meilleur classement général devront, quand ils sont en course, à partir du mardi 27 octobre 2026 :

- Porter, à partir du départ sur l'eau et jusqu'au retour à terre le lycra suivant : Premier/Jaune – Deuxième/Bleu – Troisième/Rouge. Les lycras seront fournis par l'AO et distribués sur le podium, à l'ouverture de l'émargement. Les lycras seront rendus lors de l'émargement retour.

1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants ou accompagnateurs. Un concurrent ou accompagnateur qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon les RCVSW 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toutes modifications aux IC sera affichée au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Conformément à la RCVWS 90.2(c), des instructions orales peuvent être données sur l'eau.

La procédure sera la suivante: envoi du pavillon L sur le bateau Comité,

A terre par l'envoi du pavillon L signifie la publication d'un avenant et des indications peuvent être données lors des briefings officiels coureurs.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne à l'adresse : **Tableau Officiel en ligne**

3.2 Le PC course est situé dans la salle de cours du bâtiment principal.

4. CODE DE CONDUITE

[DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés aux mâts de pavillons situés au poste de secours.
- mât identifié par un pavillon « Quai 34 » : zone Alpha

- mât identifié par un pavillon « SNN » : zone Bravo

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **15 minutes** après l'affalé de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

5.3 *[NP] [SP]* Stationnement sur les aires de mise à l'eau :

(i) Les planches ou remorques ne doivent pas stationner sur les aires de mise à l'eau.
(ii) En cas d'infraction constatée, le concurrent fautif recevra :
- A la première infraction, sans instruction, un avertissement.
- A la deuxième infraction, sans instruction, une pénalité de 5 points sur la course la plus proche de l'infraction.
- A la troisième infraction, sans instruction, une disqualification à la course la plus proche de l'infraction (ceci modifie la RCVSW 60.2)

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

Date	Horaires	Classes
25.10.2026	*14h / 18h : confirmation d'inscriptions*	Toutes
26.10.2026	*8h30 / 12h : confirmation inscriptions* *11h : confirmation inscription entraineurs et Briefing entraineurs.* *12h00 briefing coureurs* *14h00: 1er signal d'avertissement* *18h00 : Cérémonie d'ouverture*	Toutes
27.10.2026	*10h : briefing coureurs* *11h : 1er signal d'avertissement*	Toutes
28.10.2026	*10h : briefing coureurs* *11h : 1er signal d'avertissement*	Toutes
29.10.2026	*10h : briefing coureurs* *11h : 1er signal d'avertissement*	Toutes
30.10.2026	*10h : briefing coureurs* *11h : 1er signal d'avertissement*	Toutes
31.10.2026	*10h : briefing coureurs* *11h : 1er signal d'avertissement* *Remise des prix apres les courses du jour*	Toutes

6.2 Ordre des départs

La coupe de France pourra etre lancée si les conditions de vent ne sont pas suffisantes pour lancer les courses du championnat de France Jeunes Funboard.

Le programme des courses et l'enchainement est à la discrétion de l'organisation. Le championnat de France reste prioritaire vis-à-vis de la Coupe de France Slalom Foil.

Pour l'envoi de la coupe de France, le pavillon Foils, présenté lors du briefing, sera envoyé à terre.

6.3 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Le dernier jour du championnat, aucun départ d'une nouvelle course ne pourra être donné après 16h00. Une course en cours pourra être poursuivie jusqu'à son terme.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de séries seront les numéros des heats
Le categorie qui est concernée par un départ, sera affichée sur un tableau à l'arrière du bateau comité départ au plus tard au signal d'avertissement.

8. ZONES DE COURSE

8.1 L'emplacement des zones de course est défini à chaque premier briefing journalier.

8.2 Zone de course :
La zone de course est définie comme la zone s'étendant à 50 mètres au-delà de toute partie du parcours dans laquelle un bateau peut être en course.

8.3 *[DP] [NP]* Traversée des autres zones de course :

Les windsurfs rejoignant ou quittant leur zone de course ne doivent pas pénétrer dans les autres zones de course, ils doivent naviguer à au moins 100m de toutes planches en course.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits à chaque premier briefing journalier en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées. Et sera également mis en ligne sur le tableau officiel.

9.2 [DP] Les planches non en course, sont interdites de navigation dans les zones sécurisées et de course.

10. MARQUES

Les marques de départ, de parcours et d'arrivée seront définies à chaque premier briefing journalier.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe 1 - « ZONE OBSTACLE ET DE COURSE »**.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera soit :
12.1.1 le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord
12.1.2 le mat arborant un pavillon orange sur un bateau comité de course à l'extrémité bâbord.

12.2 *[DP] [NP]* Planche en attente : Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classée DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Rappel des procédures de départ

Minutes avant signal de départ	*Signal visuel envoyé*	*Signal visuel affalé*	*Signal sonore*	*Signification*
5 (minimum)	*Pavillon Orange*		*1*	*La course va bientôt commencer*
3	*Pavillon de série Ou Numéro du Heat*		*1*	*Signal d'attention*
2	*Pavillon Rouge*		*1*	*Signal d'avertissement*
1	*Pavillon Jaune*	*Pavillon Rouge*	*1*	*Signal préparatoire*
30 secondes		*Pavillon Jaune*		*30 secondes*
0	*Pavillon vert*	*Pavillon de série*	*1*	*Départ*

12.5 Pendant les phases qualificatives (sauf demi-finales et finales), si, dans la dernière minute avant le départ, une partie du flotteur d'une planche est du côté parcours de la ligne de départ, au moment du signal de départ le comité de course doit signaler un rappel individuel sur la ligne d'arrivée, et la planche sera classée BFD (ceci modifie la RCVWS 29).

12.6 Pendant les phases finales (demi-finales et finales), si, dans la dernière minute avant le départ, une partie du flotteur d'une planche est du côté parcours de la ligne de départ, au moment du signal de départ le comité de course doit signaler un rappel général sur la ligne de départ, et la planche sera classée BFD (ceci modifie la RCVWS 29).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 *[DP]* Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1

Classes	Temps cible d'une course	Temps limite du premier pour finir	Temps limites pour finir la course après l'arrivée du 1er coureur ayant effectué le parcours et fini
Toutes	5 minutes	10 minutes	5 minutes

15.2 Les planches ne finissant pas 5 minutes après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classées DNF, sans instructions (ceci modifie la RCVSW A5)

15.3 Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la RCVSW 61.1.(a)

15.4 Une planche à voile qui n'a pas *pris le départ,* qui n'a pas *fini*, qui a abandonné ou qui a été disqualifiée doit recevoir les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de planches inscrites dans la poule la plus nombreuse de sa série plus un.

16. DEMANDES D'INSTRUCTIONS

16.1 Application des RCVSW 63.4 pendant toutes les courses.

16,2 Le bateau jury sera situé sur l'eau près des arrivées (ou au plus près à terre si la météo l'exige, la décision sera communiquée au briefing).
Quel que soit le format de course, le réclamant et le réclamé doivent se présenter au bateau jury dès leur arrivée. Le temps limite pour venir au jury après avoir respecté la RCVSW 60.2 (informer le réclamé et prévenir le comité à l'arrivée) est de 3 minutes maximum (ceci modifie la RCVSW 60.3). Le jury peut prolonger ce temps limite si les circonstances le rendent nécessaire.
Pour les heats, l'instruction et la décision seront immédiates et le résultat communiqué au Comité de course. Les témoins sont acceptés sous la responsabilité des coureurs concernés.
Pour les courses en flotte et en groupe, le jury appliquera l'annexe T et la procédure de conciliation immédiatement avec réclamation orale et sans témoins. Si cette procédure n'aboutit pas, les coureurs seront convoqués pour une instruction au jury dès le retour à terre (avec témoins). Si elle aboutit à une pénalité post-course le jury communiquera sa décision au Comité de course pour informer les résultats. Si la décision jury est que la réclamation est non recevable, le cas s'éteint sans recours possible.

16.3 Le temps limite de réclamation pour le comité technique, le comité de course, le jury, et pour les réclamations et demandes des concurrents pour des infractions autres que du chapitre 2 est de 60 minutes après que le dernier a fini la dernière course du jour ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là, selon qui est le plus tard.

17 CLASSEMENT

17.1 Pour valider le championnat, chaque flotte devra avoir réalisé 1 tableau comprenant l'ensemble des heats avec les finales Gagnante / Perdante et poule de classement pour les séries qui courent en poule, 1 course pour les séries qui courent en flotte ou groupe .

17.2 Le championnat se court en tableau de heats ou en flotte ou en groupe

17.3 L'annexe A des Règles de course à la Voile (RCVSW) pour le Slalom en windsurf est modifiée comme suit.

Le système de points « A minima » est modifié comme suit : (Ceci modifie la règle A 4.1 des règles de course à la voile (RCVSW) pour le Slalom en windsurf.

Place d'arrivée	*Points*
Première	1
Deuxième	2
Troisième	3
Quatrième	4
Cinquième	5
Chaque place au-delà	Ajouter 1 point

17.4 Courses retirées pour l'ensemble des séries :

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

(d) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.

Egalité dans les séries : Application de la RCVSW A8 pour les windsurfs.

18 REGLES DE SECURITE

18.1 A chaque sortie et retour à terre y compris lors d'un retour à terre signalé par les pavillons AP/H ou N/H, un émargement sera mis en place, pour toutes les classes ou séries.

(i) *[SP] [NP]* Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par le coureur, avant le départ sur l'eau et au retour à terre.

(iii) L'émargement sera ouvert une heure (01H00) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour. Après l'utilisation des pavillons AP/H ou N/H, l'émargement RETOUR sera à disposition dès le premier retour à terre.

(iv) *[SP]* Pénalités sans instruction (modification de la RCV 63.1) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'émargement:

- Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 10 points à la course la plus proche de l'infraction.
- Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 10 points à la course la plus proche de l'infraction.
- Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 10 points à l'ensemble des courses courues du jour.

(iv) Heures limites pour émarger :

Au départ : heure du premier signal d'avertissement de la première course du jour.

Au retour à terre : heure limite de dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi du pavillon AP/H ou N/H, sur l'eau.

18.2 *[DP]* Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18.3 *[DP] [NP]* Obligation de remorquage : pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre une planche, qui n'est plus en course ou qui a abandonné, d'accepter d'être ramenée à terre. Un refus du coureur pourra entraîner une action au titre de la RCV 69.

18.4 Matériels de sécurité : *[DP]*

(i) Chaque planche devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classe et par la réglementation en vigueur.

(ii) Windsurfs : il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240 pour ce qui concerne leur équipement individuel de flottabilité.

18.5 Pour les planches Minimes, l'équipement suivant est obligatoire à tout moment en course :
- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30kg et moins – 100 NW / Plus de 30kg – 50 NW) conforme.

18.4.1 Lorsque le pavillon V est envoyé sur bateau comité, les bateaux accompagnateurs ont obligation de collaborer avec le comité de course dans le dispositif de sécurité sur l'eau jusqu'à ce que le pavillon V soit affalé.

18.6 Les canaux VHF seront :
-> Rond Alpha : 69
-> Rond Bravo : 77

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

20.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit :

Zone Alpha	un pavillon « Quai 34 »
Zone Bravo	un pavillon « SNN »
Bateaux Jury	Pavillon Jaune JURY,
Bateau Comité Technique	Pavillon Bleu JAUGEUR.

22. ACCOMPAGNATEURS

22.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

22.2 *[NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés avec un sticker blanc avec un numéro fourni lors du **briefing entraineur prévue le mardi 26 octobre à 11h00**.

22.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.

22.4 *[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :*

- *Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord*
- *Une VHF en veille sur le canal du comité de course*
- *Un couteau*
- *Une ancre et une ligne de mouillage adaptée*
- *Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long*
- *Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).*

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

23. EVACUATION DES DETRITUS

23.1 Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

23.2 **Opération « parking propre »**

Lorsque les pavillons Aperçus sur Z seront envoyés à terre avec deux signaux sonores, toutes les courses seront retardées tant que le parking bateaux et les zones de mise à l'eau n'auront pas été nettoyés.

Les concurrents devront alors se conformer aux consignes de l'organisateur pour remettre le site en état.

24. EMPLACEMENT

[DP] Les planches doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou le port.

25. PRIX

25.1 Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini dans le tableau ci-dessous

La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

Titres	Minima	Titres	Minima
RRD 120 Minimes Fille	10	RRD 120 Minimes Garçon	15
RRD 120 Espoirs Fille	10	RRD 120 Espoirs Garçon	15
Espoirs F 42 Fille	10	Espoirs F42 Garçon	15

25.2 Si les minimas (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Open.

25.3 Pour les 2 titres du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse en Fire Race 120 Espoirs Filles 15/16 ans et F42 filles 17/20 ans, si les minimas de 10 ne sont pas atteints pour l'un ou les deux titres, un seul titre Espoirs Filles 15/20 pourra etre décerné si le minima de 10 est atteint. Si le minima n'est pas atteint, l'épreuve Filles sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

25.4 Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

ARBITRES DESIGNES:

ROLE	NOM	QUALIFICATION
PRESIDENT DU JURY	Bruno GUTIERREZ	Juge National
MEMBRES DU JURY	Bernard NOUAILHAS	Juge National
	Aurore PUFFERA	Juge Régional stagiaire
PRESIDENT DU COMITE DE COURSE ALPHA	Mathieu MAUDET	Comité de Course National
PRESIDENT DU COMITE DE COURSE BRAVO	Jean-Luc BORT	Comité de Course National
PRESIDENT DU COMITE TECHNIQUE	Renan LE DRET	Comité Technique National
COMITE DE COURSE ALPHA	Naig LE CORRE	Comité de Course Régional
COMITE DE COURSE BRAVO	Bernard Louis SCHWEITZER	Comité de Course Régional
JEUNES ARBITRES		
COMMISSAIRES AUX RESULTATS	Gilles BONNO et Jocelyne BONNO	
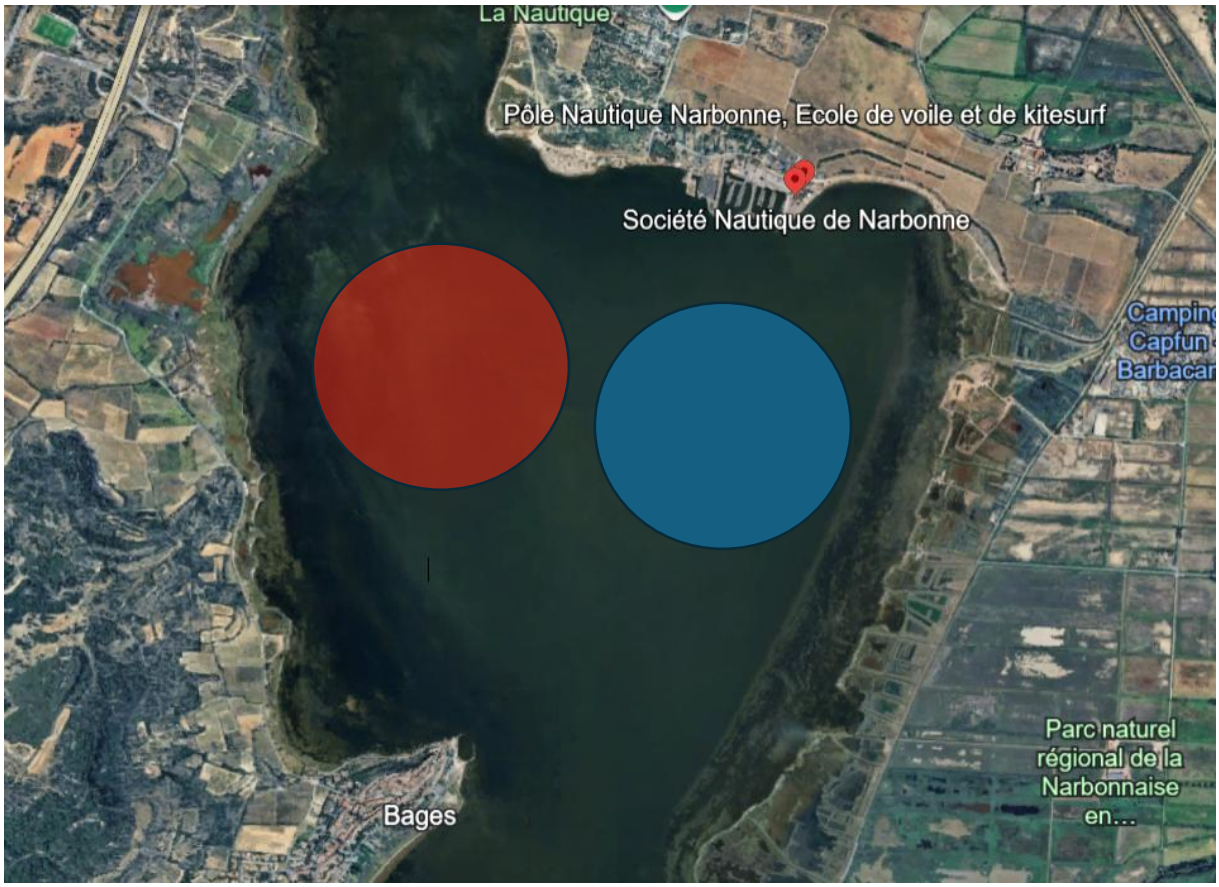
Annexe - 1 : ZONE OBSTACLE ET DE COURSE